

Mars 2015

BULLETIN N° 84



AGENDA

27 Février : 18h00 AG Plurielles collections à la salle associative

1er Mars : 14h00 loto organisé par l'Amicale du personnel

4, 18 et 25 Mars : 15h à 19h00 Karaoké Salle associative avec l'association Vocali

7 Mars : 9h00 à 12h00 Restos du coeur

8 Mars : Brocante

10 Mars : Passage de la balayeuse

11 Mars : 15h00 L'heure du Conte à la bibliothèque

15 Mars : 14h00 Marche vin chaud

22 et 29 Mars : 8 h à 18 h Elections départementales

26 Mars : 14h00 Marche CCAS

LOTO DE L'AMICALE DU PERSONNEL



Le dimanche 1er Mars, l'amicale du personnel communal organise son loto à la salle multifonction.

L'ouverture des portes : 12h30 et le début des jeux à 14h00

1 carton : 1€50, 4 cartons : 5€, 10 cartons : 12 €

Nombreux lots et bons d'achats à gagner.

BROCANTE

Dimanche 8 Mars, notre village va connaître, comme chaque année, un afflux important de badauds à la recherche d'objets utiles ou insolites pour la première brocante de l'année dans le département.

Plus de 300 exposants, particuliers ou professionnels, seront installés dans plusieurs rues.

Cette brocante, organisée par l'Association Détente Sports et Loisirs, est très attendue par des milliers de chineurs venus de toute la région

Pour cette occasion, **les rues suivantes seront fermées à toute circulation le dimanche de 5h00 du matin à 19h00**

- ◆ Avenue St Sulpice
- ◆ Esplanade devant la salle multifonction
- ◆ Place Eugène Ferté
- ◆ Rue Jean de Breda
- ◆ Rue de la Garenne
- ◆ Rue Pasteur
- ◆ Rue de Verdun
- ◆ Rue Amélie David
- ◆ Rue d'Offemont
- ◆ Avenue Kleber Vasseur
- ◆ Avenue du Château
- ◆ Rue du Jeu d'Arc
- ◆ Place Bobigny



RESTOS DU CŒUR

La prochaine collecte pour les restos du cœur aura lieu **le samedi 7 Mars de 9 h à 12 h dans la salle rue de l'église** où les membres du CCAS seront présents pour recevoir vos dons. En février les généreux donateurs ont déposé 58 Kg de denrées alimentaires et 100 € en chèque.

L'antenne des Restos du Cœur de Longueil-Annel viendra récolter vos derniers dons et chèques.

Nous comptons sur vous !!

MARCHE VIN CHAUD

L'équipe de la commission des fêtes a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle marche « vin chaud » **le dimanche 15 Mars.**

Le départ pour la promenade en forêt se fera à **14h00** devant la salle périscolaire. Tout en cheminant, nous irons à la découverte du nouveau chemin qui borde les étangs pour en découvrir la faune et la flore.

Un verre de vin chaud et des gâteaux vous seront offerts à mi-parcours.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour cette marche très conviviale !

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les 22 et 29 mars, les élections départementales se dérouleront à la Salle Multifonction **de 8 h à 18 h.**

Une pièce d'identité est obligatoire.

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Nos cantons ont été divisés par deux. Ceux de Lassigny et Ribécourt deviennent le canton de Thourotte Par contre, le nombre de conseiller(e)s ne change pas, nous voterons pour un binôme paritaire : une femme, un homme.

Quatre listes vous seront proposées :

	Titulaires	Suppléants
1	BONNIN Régis SIMON Christelle	LA MESTA Etienne DURIEUX Nicole
2	BALITOUT Hélène MANCEL Sébastien	JANIAK Lucie CARVALHO Patrice
3	DUBRENAT Emile MARAIS Carole	HUYGEBART Bruno MILLIANCOURT Martine
4	FRAU Thierry OSTER Angela	PRUVOT Jean-Marie BERTON Karen

TRAVAUX



Un portique est en cours d'installation pour limiter la hauteur à l'entrée du stade de foot Jean Juvigny

A la mairie, les travaux de réfection de la cage d'escalier, du couloir et des toilettes sont terminés. Ces travaux ont été exécutés par notre employé Daniel



Des détecteurs de fumée ont été installés dans les logements appartenant à la mairie pour se mettre en conformité avec la loi.

DETECTEURS DE FUMEE

Au plus tard **le 8 mars 2015**, tous les lieux d'habitation (appartements, maisons) devront être équipés d'un détecteur de fumée.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- ♦ de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- ♦ D'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.
- ♦ Il doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604
- ♦ Il doit être installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location
- ♦ Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeurs
- ♦ C'est l'occupant qui veille à l'entretien (changement des piles) et au bon fonctionnement du dispositif
- ♦ Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit déclarer à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie, que le logement est équipé d'un détecteur de fumée
- ♦ **Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation d'un détecteur de fumée.**

Vous pouvez obtenir un complément d'informations sur « [service public détecteur de fumée](#) » ou auprès de votre assureur.

RETROSPECTIVE

Le 8 Février, près de 300 personnes sont venues investir les allées de la salle multifonction où se déroulait « la bourse toutes collections ».

De nombreux échanges de cartes postales, fèves, plaques de muselet, timbres, billets de banque, monnaies et autres ont été effectués.



Une belle réussite pour cette association....

PORTAGE REPAS

Suite à la cessation d'activités de l'association des Péllicans, vous pouvez rejoindre : **AGE D'OR SERVICES**.

Pour vous rendre la vie plus agréable et plus facile, ils vous proposent une gamme complète de services adaptés à vos besoins : portage repas, accompagnements personnalisés, aide à domicile, aide ménagère, jardinage, bricolage.....

Les services peuvent se régler par chèque emploi service universel et vous pouvez obtenir une réduction fiscale de 50% sur votre impôt.

N'hésitez pas à les contacter au 03 44 44 01 01.

Adresse : BP 80811 - 60208 COMPIEGNE CEDEX

Mail : compiagne@agedorservices.com

MARCHE CCAS

Nous avons la chance de vivre dans un environnement agréable et propice aux promenades en forêt. Pratiquer la marche est un excellent exercice !

Venez nombreux nous rejoindre pour un départ devant la salle périscolaire, avenue St Sulpice ce 26 Mars à 14h00.

Cette marche est suivie d'un goûter, d'un jus de fruit ou d'un café dans une ambiance très conviviale.

BIBLIOTHEQUE

Le 26 Mars, le « BD Bus » du Conseil Général stationnera dans la cour du périscolaire. Il accueillera les élèves de CM1 et CM2 pour découvrir les BD.

DECES

- ♦ Le 2 Février : Mme DEMONCEAUX Paulette dans sa centième année
- ♦ Le 6 Février : Mr Franck DAMET à l'âge de 46 ans
- ♦ Le 16 Février : Mr René POILANE à l'âge de 92 ans

DICTONS ET PROVERBES

- ♦ C'est en Mars que le printemps chante et que les rhumatismes commencent ou augmentent
- ♦ Quand Mars entre comme un mouton, il sort comme un lion !
- ♦ Neige de Mars vaut blé en sac